

**EXTRAIT du REGISTRE
DÉLIBÉRATION
du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de PÉROUGES**

2025058

Séance du 27 octobre 2025

Envoyé en préfecture le 03/11/2025

Reçu en préfecture le 04/11/2025

Publié le

ID : 001-210102901-20251027-2025058-DE

Berger
Levrault**Nombre de membres**

Afférents au Conseil Municipal : 15 L'an deux mil vingt-cinq et le vingt-sept octobre à 18h00, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Nathalie MICOLAS, Maire,

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 13

Date de la convocation

21/10/2025

Date d'affichage

21/10/2025

Présents : Nathalie MICOLAS, Jean-Luc VIBERT, Florence DE POUMEYROL, Gérard FLEJOU, Gilberto GRECO, Maryvonne HERRENKNECHT, Éric MEUNIER, Philippe LAMBERT, Paul VERNAY, Marie-Victoire PASSERAT DE LA CHAPELLE, Paul SAISET.

Absents excusés : Marlène BLASQUEZ donne pouvoir à Florence De POUMEYROL, Alain MORGILLO donne pouvoir à Gérard FLEJOU, Christelle MORTEL et Frédéric MALBOS.

Absents : Néant

Florence DE POUMEYROL a été élue secrétaire de séance

Objet de la délibération :**DECISION MODIFICATIVE N°01 – budget principal de la Commune**

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 abrégé;

Vu le budget primitif 2025 du budget principal de la commune voté le 1^{er} avril 2025,

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'autoriser la décision budgétaire modificative n°01 du budget principal de l'exercice 2025 afin d'ajuster les crédits de la section de fonctionnement.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 231 : Immobilisations corporelles en cours		11 361.85 €
TOTAL D 041 : Opérations patrimoniales		11 361.85 €
D 673 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)		39 200.00 €
TOTAL D 67 : Charges spécifiques		39 200.00 €
R 6419 : Remboursements sur rémunérations du personnel		30 000.00 €
TOTAL R 013 : Atténuations de charges		30 000.00 €
R 203 : Frais études, recherche et développement et frais d'insertion		11 361.85 €
TOTAL R 041 : Opérations patrimoniales		11 361.85 €
R 744 : FCTVA	4 404.00 €	
R 74833 : Etat - Compensation au titre des exonérations de TF		9 404.00 €
TOTAL R 74 : Dotations et participations	4 404.00 €	9 404.00 €
R 75888 : Autres produits divers de gestion courante		4 200.00 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante		4 200.00 €

2025058

Afin d'effectuer les intégrations des frais d'études aux travaux en cours ou terminés et selon l'état de l'actif au compte c/203, il est nécessaire d'ouvrir des crédits au chapitre 041 « Opérations patrimoniales », tant en recettes c/203 qu'en dépenses c/231 pour 11 361,85 €

En dépenses de fonctionnement, compte tenu des titres à annuler sur les années antérieures (transfert de charges à l'OT, remboursement de taxe d'aménagement trop perçue) 39 200 € sont inscrits au c/673

Cette charge sera compensée par des recettes non prévues au budget primitif et reçues au cours de cette année et par un virement de crédits du compte c/74433

Après en avoir délibérer avec 13 pour, 0 abstention et 0 contre, le conseil municipal :

ARTICLE 1 : approuve la décision budgétaire modificative n°01 du budget annexe Assainissement pour l'exercice 2025 afin d'ajuster les crédits au niveau de la section de fonctionnement conformément aux tableaux présentés ci-dessus;

ARTICLE 2 : autorise madame le maire à mettre en œuvre cette décision budgétaire modificative n°01.

A Pérouges,

Le secrétaire,

Florence DE POUMEYROL

Le Maire,

Nathalie MICOLAS


